



J  
U  
I  
N  
2014

Le  
Mot du Maire

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Depuis le 29 mars, vous avez élu une nouvelle équipe municipale pour représenter Saint Michel de la Roë dans les différentes institutions.*

*En tant que Maire, je tiens à remercier les personnes qui m'ont précédées et celles qui m'accompagnent aujourd'hui. Ce bulletin servira de lien entre la municipalité et la population et d'information sur les différents événements et manifestations qui auront lieu chez nous et autour de nous.*

*Pendant ce mandat, nous allons travailler sur les différents projets en cours préparés lors du précédent mandat et sur ceux à venir :*

*-la Com Com avec la fusion de Craon, Cossé le Vivien et Renazé qui donnera le "Pays de Craon"*

*-les Eoliennes : 8 à 10 qui seront installées de la Croix Couverte à La Rincerie*

*-l'aménagement du cimetière*

*-les panneaux des "lieux dit"*

*Je vous présente l'équipe municipale.....*

*Pierrick Gilles*

Secrétariat de mairie, tél : 02.43.06.50.23 - fax : 02.77.27.65.65

Courriel : [mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr)

Site internet : [www.stmicheldelaroe.mairie53.fr](http://www.stmicheldelaroe.mairie53.fr)

Ouverture de la mairie : mardi et jeudi, 9h – 12h et vendredi 14h – 16h



*De gauche à droite*

1<sup>er</sup> rang

*Sylvie Berson, Carine Germond,  
Pierrick Gilles, Maryse Beyer*

2<sup>ème</sup> rang

*Yves Courné, Nicolas Simon,  
François Harel, Chantal Louaisil  
Franck Poirier, Nathalie Bédier  
Anthony Sabin*

*Les  
Employés communaux*

Joëlle

*Secrétaire de Mairie*

*Aux horaires d'ouverture de la Mairie*

Gérard

*Employé communal*

*Travaux dans le bourg  
et en campagne.*

*Contacter : la Mairie  
ou Sylvie Berson  
au 02.43.06.50.24*



*A noter dans vos agendas...*

*Réunion publique sur les réseaux téléphoniques  
(problèmes tél. et internet...) avec la participation  
d'un intervenant Orange*

*le jeudi 26 Juin à 19h30 salle du Foyer*

Fermeture

Mairie

*4 au 31 Août*

*une journée par  
semaine d'ouverture*

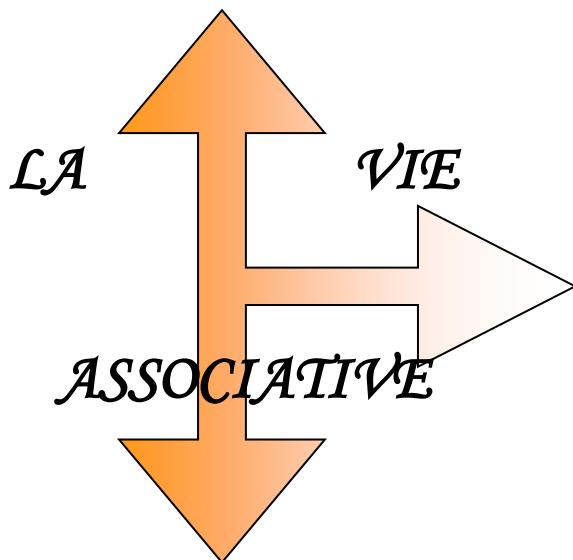
*Ce bulletin a été conçu et réalisé par la Commission Communication du Conseil Municipal de Saint Michel de la Roë (Maryse, Nathalie, Carine, Sylvie et Chantal) et sera édité régulièrement.*

*Si vous avez des publications à faire vous pouvez contacter :*

- *le secrétariat de Mairie*
- *Maryse Beyer au 02.43.09.69.02*

*Si vous souhaitez recevoir la version électronique de ce bulletin. Merci de communiquer votre mail à la Mairie*

<b><u>Comité des Fêtes</u></b>	
<i>Soirée grillade en plein air</i>	
<b>Samedi 5 Juillet</b>	
Contacter : Patrick Bédier 02.43.06.64.88 Sylvie Renoncé 02.43.06.68.89	



<b><u>Générations Mouvement</u></b>
<i>Pique nique à la Rincerie avant la « coupure d'été » le 24 Juin et à la reprise le 2 Septembre, repas cantonal le 9 Septembre à Congrier</i>
Contacter : Madeleine Gastinel 02.43.06.55.20 Clotilde Faguer 02.43.06.67.67

### **Rencontre des Habitants**

*Sortie randonnée à la Rincerie suivi d'un pique nique*

**Dimanche 29 Juin**

Contacter ; Chantal Louaisil  
02.43.06.51.24  
Laurence Daquin  
02.43.06.67.35

***Et aussi  
Sortir autour de chez nous ....***

***La fête de la musique, le 21 Juin  
Congrier et La Roë***



### ***Vides greniers :***

*15 Juin, Fontaine Couverte*

*28 Septembre, St Aignan sur Roë*



### ***Fêtes Communales :***

*28 Juin, La Roë, Fête de la St Jean, grillades, bal et feu d'artifice*

*14 Juillet, Fontaine Couverte, repas, feu d'artifice et bal*



## Argent de poche

Les jeunes commenceront le samedi 5 juillet lors du montage de l'installation de la soirée « grillades » du comité des fêtes et l'opération se poursuivra durant l'été.

Vous pouvez mettre dans la boîte aux lettres de la Mairie, vos idées ou suggestions qui seront étudiées lors des réunions de Conseil, de façon nominative ou anonyme



## Panneau de signalisation



Disponible à la commune pour vos travaux agricoles  
Contacter : Gérard Renoncé ou le Maire



Comme chaque année, l'ouverture du bar sera le 6 Juillet de 10h à 13h à la salle du foyer



Affichage du programme « Cinéma Vox »  
Situé à côté de la boîte aux lettres

## Fauchage bas - cotés

En règle générale, les passages ont lieu après l'épiaison.  
Le 1<sup>er</sup> a été réalisé à la mi-Mai.  
Le 2<sup>ème</sup> sera effectué à compte du 15 Septembre prochain.  
Les voies communales sont à la charge de la Com-Com et les voies départementales du Conseil Général.



## Concours de Fleurissement

Information et inscription à la Mairie